

Paris, le 18 mai 2011

Monsieur le Premier ministre,

Alors que la législation et la réglementation dans le domaine de la sécurité routière n'ont jamais été aussi coercitives, il est malheureusement constaté une augmentation de 12,8 % des personnes tuées dans des accidents de la route depuis le début de l'année par rapport à 2010.

Cette politique a donc clairement montré ses limites.

Néanmoins, à l'issue du Comité Interministériel de la Sécurité Routière, force est de constater que les nouvelles dispositions adoptées sous le coup de l'émotion, ce qui peut se comprendre, sont encore plus répressives.

Les Français se sentent désormais victimes d'une volonté délibérée de les piéger. Et je partage pleinement ce sentiment.

De surcroît, les orientations prises n'apportent aucune réponse sur l'origine des causes de mortalité et pourtant bien identifiées que sont notamment : l'inattention ou la fatigue, la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants, l'inexpérience, l'état des routes,...

Autant de raisons qui impliquent que ce dossier ne soit pas abordé d'une manière uniforme et généraliste sur l'ensemble du territoire. Des réponses précises doivent être apportées et ajustées en fonction des besoins et des faits constatés sur le terrain, secteur par secteur.

Face à cette réalité, j'ai donc été amené à prendre position pour rappeler la nécessité d'engager une nouvelle politique visant à mieux vivre la route ensemble de manière pacifiée, responsable et partagée.

Parce que le code de la route et la réglementation doivent protéger et non persécuter.

Parce que les conducteurs, dans leur très grande majorité, ne sont pas des délinquants.

Parce qu'un dialogue constructif entre tous doit s'instaurer.

Et ce n'est pas en supprimant les cartes géographiques répertoriant les radars fixes, en retirant les panneaux signalétiques, ou en interdisant les systèmes d'aide à la conduite qu'il sera répondu, avec bon sens et clairvoyance, aux attentes et aux exigences en matière de sécurité routière.

Le courage n'est pas dans cette forme de répression. Il est dans la concertation et l'adhésion du plus grand nombre.

C'est tout le sens de la démarche que je poursuis depuis plusieurs années au service de la prévention, de la formation ainsi que de l'amélioration du réseau routier et plus particulièrement secondaire.

Je vous sais extrêmement attentif à la problématique de la sécurité routière mais aussi passionné de l'automobile dont la conduite réclame anticipation, précision, sérénité et maîtrise.

Aussi je souhaiterais vous interroger à l'occasion des prochaines questions d'actualité au gouvernement par le biais d'un texte qui rassemblerait l'ensemble des préoccupations des usagers et de leurs représentants.

Dans l'attente de votre réponse et de pouvoir vous entendre dans l'hémicycle,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Franck MARLIN

Monsieur François FILLON
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

FM/JSC/0511